

## Nestlé Canada – Cadeau Starbucks® avec achat

### Conditions générales complètes

**UN ACHAT EST NÉCESSAIRE. UN ACCÈS À INTERNET ET UN COMPTE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE VALIDE SONT REQUIS. Un appareil mobile peut également être utilisé pour participer.** Des tarifs de données standard peuvent s'appliquer pour participer à l'offre au moyen d'un appareil mobile. Veuillez communiquer avec votre fournisseur de services pour connaître les forfaits et les prix avant d'utiliser votre appareil mobile pour participer.

**EN PARTICIPANT À CETTE PROMOTION, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE (« CONDITIONS DE L'OFFRE »), QUI FONT OFFICE DE CONTRAT. ALORS, LISEZ-LES ATTENTIVEMENT AVANT DE PARTICIPER. ENTRE AUTRES, LE PRÉSENT CONTRAT COMPREND LES INDEMNITÉS QUE VOUS ÊTES TENU DE VERSER AUX ENTITÉS DE L'OFFRE (DÉFINIES CI-DESSOUS), UNE LIMITATION DE VOS DROITS ET RECOURS ET UN ARBITRAGE EXÉCUTOIRE.**

**1. COMMANDITAIRE :** Nestlé Canada Inc., N25, avenue Sheppard West 1700, North York (Ontario) M2N 6S8.  
**ADMINISTRATEUR :** Snipp Interactive Inc., 6708 terrasse, Tulip Hill, Bethesda, MD 20816.

**2. ADMISSIBILITÉ :** L'offre Nestlé Canada – Cadeau Starbucks avec achat (l'« offre » ou la « promotion ») s'adresse uniquement aux résidents légaux du Canada (la « région d'admissibilité ») qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence située dans la zone d'admissibilité au moment de leur participation. L'offre est assujettie à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables et est nulle là où la loi l'interdit. La participation constitue l'acceptation entière et inconditionnelle de la part du participant du présent règlement officiel et des décisions du commanditaire et de l'administrateur, lesquelles sont finales et exécutoires en ce qui a trait à toute question relative à la promotion. La réception d'une récompense (définie ci-dessous) est conditionnelle au respect de toutes les exigences énoncées dans les présentes conditions.

Si le commanditaire ou l'administrateur découvre (à l'aide de preuves ou d'autres renseignements mis à sa disposition ou qu'il découvre d'une autre façon) qu'une personne a tenté d'utiliser plusieurs noms, plusieurs identités, plusieurs adresses électroniques ou un script automatisé, une macro, la robotique ou d'autres systèmes ou programmes, ou un autre moyen non conforme à l'interprétation par le commanditaire ou l'administrateur de la lettre et de l'esprit des présentes conditions de l'offre, pour participer ou pour perturber cette promotion, cette personne peut alors être disqualifiée de l'offre à la seule et entière discrétion du commanditaire et toutes les récompenses peuvent être perdues.

**3. CALENDRIER :** L'offre commence le 6 mai 2024 à 12 h 00 min 01 s, heure de l'Est (« HE ») et se termine le 16 juin 2024 à 23 h 59 min 59 s (HE) (la « période de l'offre »). Les reçus ou les images des reçus doivent être soumis au plus tard le 16 juillet 2024 (la « date de fin de la soumission ») et tel que stipulé à la section 4 ci-dessous. L'ordinateur de l'administrateur est le dispositif horaire officiel pour la promotion.

**4. COMMENT PARTICIPER :** Pendant la période de l'offre, achetez 50,00 \$ CA ou plus (après les remises et avant les taxes) de café, rehausseurs de café et produits de chocolat chaud Starbucks® admissibles (à l'exception des produits prêts à boire Starbucks) chez tout détaillant physique ou en ligne exerçant ses activités dans la région d'admissibilité dans une (1) seule transaction (un « achat admissible »). Pour obtenir la liste des produits admissibles (les « produits admissibles »), consulter l'Annexe A ci-dessous. Assurez-vous de conserver le reçu de votre achat admissible. Prenez ensuite une photo de l'intégralité de votre reçu (« image du reçu »). L'image du reçu doit être claire et lisible, comprendre la date et l'heure de l'achat ainsi que le ou les achats admissibles (remarque : Les participants sont encouragés à caviarder les renseignements personnels qui apparaissent sur l'image du reçu).

Puis, avant la date de fin de la soumission, visitez le site [www.StarbucksAtHome.ca/spend50get15](http://www.StarbucksAtHome.ca/spend50get15) OU [www.starbucksathome.ca/Depensez50Obtenez15](http://www.starbucksathome.ca/Depensez50Obtenez15) (chacun étant un « site Web ») et suivez les directives pour téléverser une image de reçu afin de recevoir une (1) carte-cadeau numérique Starbucks® de quinze dollars (15 \$ CA) (la « récompense »). À titre d'exemple, un achat admissible de 100 \$ CA de produits admissibles et un achat admissible de 50 \$ CA de produits admissibles donnent chacun droit à une (1) récompense. Chaque reçu ou image de reçu ne peut être utilisé qu'une seule fois. Plusieurs participants ne peuvent pas utiliser la même adresse électronique. L'inscription à l'offre et le téléversement ou l'envoi par courriel d'une image de reçu sont les seules façons de recevoir une récompense, qui sera envoyée à l'adresse électronique fournie au moment de l'inscription environ 48 heures après

la validation de l'image du reçu. Si les renseignements ne sont pas fournis au moment de l'inscription, aucune récompense ne peut être envoyée.

## **LIMITE DE VINGT (20) RÉCOMPENSES PAR PERSONNE OU PAR ADRESSE ÉLECTRONIQUE PENDANT TOUTE LA PÉRIODE DE LA PROMOTION.**

**4.1 Traitement des images de reçus :** Le traitement d'une image de reçu prendra 48 heures à compter de sa réception par l'administrateur. Une fois l'image du reçu d'un participant traitée, ce participant recevra un courriel lui confirmant sa validation ou indiquant la raison pour laquelle elle n'a pas pu être traitée. Il incombe au participant de vérifier la réception d'un tel avis par courriel dans la boîte de réception ou les courriers indésirables. Les parties libérées (comme définies ci-dessous) n'assument aucune responsabilité et ne sont pas responsables des communications électroniques qui ne sont pas livrables pour quelque raison que ce soit, y compris (mais sans s'y limiter) en raison d'une forme de filtrage actif ou passif de tout type ou de l'espace insuffisant dans votre boîte de réception ou votre téléphone pour recevoir des courriels, des messages texte ou d'autres communications. Toutes les images de reçus deviennent la propriété des entités de l'offre et ne seront pas retournées. Les reçus obtenus par des moyens non autorisés ou par des canaux illégitimes (autrement qu'au moyen d'un achat de produits admissible durant la période de l'offre) sont annulés. Les reçus qui ne peuvent être validés pour quelque raison que ce soit, comme déterminé par l'administrateur à sa seule discrétion, seront rejetés.

**4.2 Vérification :** Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'exiger une preuve d'identité ou d'admissibilité (sous une forme acceptable lui permettant de vérifier l'admissibilité d'une personne à participer à cette promotion; la légitimité de toute image de reçu; ou pour toute autre raison que ce soit). L'absence de remise d'une telle preuve à la satisfaction totale du commanditaire dans les délais précisés par le commanditaire ou son administrateur peut entraîner la disqualification. Une preuve de transmission (capture ou saisie d'écran, etc.) ou de tentative d'envoi ne constitue pas une preuve de livraison.

**4.3 Distribution des récompenses : Un total de dix mille (10 000) récompenses sont disponibles à des fins de distribution dans le cadre de cette promotion. Cette offre prendra fin immédiatement lorsque toutes les récompenses auront été distribuées.** Les participants recevront leur récompense (à l'adresse électronique fournie au moment de l'inscription) environ 48 heures après la confirmation de la vérification de l'image du reçu. Les entités de l'offre rejettent expressément toute responsabilité concernant les récompenses ou les autres transmissions qui ne sont pas reçues en temps opportun sous une forme non corrompue (ou qui ne sont pas reçues du tout) par le participant en raison des paramètres de filtrage ou de confidentialité pour les transmissions par courriel ou par message texte ou pour toute autre raison. Les entités de l'offre déclinent aussi toute responsabilité liée aux récompenses qui sont retournées comme courrier non livrable ou autrement, que les participants n'ont pas reçues pour quelque raison que ce soit.

Les récompenses sont assujetties aux modalités de l'émetteur.

Une récompense n'est pas transférable, cessible ou convertible en espèces (sauf autorisation expresse du commanditaire à sa seule et entière discrétion). Aucune substitution n'est faite, sauf au choix du commanditaire. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de remplacer toute récompense par une récompense d'une valeur au détail égale ou supérieure. Les récompenses sont seulement remises à la personne dont le nom complet et l'adresse électronique valides et vérifiables figurent sur le formulaire d'inscription associé à l'image du reçu en question. Vous êtes responsable de tout dommage ou de toute perte causé par l'utilisation d'une récompense. Les récompenses sont fournies « telles quelles », sans garantie expresse ou implicite.

**5. Limitation de responsabilité; décharge** En participant, chaque participant accepte de libérer, d'exonérer de leurs responsabilités et d'indemniser les entités de l'offre et tous leurs agents, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les « parties libérées ») de toute réclamation, tout frais et toute responsabilité liés ou découlant : (1) du retard, de la perte, du vol, des dommages, d'une erreur d'acheminement, d'irrégularités, d'une confusion, de la corruption ou du défaut de livraison des images de reçu, récompenses, courriels, transmissions ou autres communications de quelque nature que ce soit; (2) de toute information incorrecte ou inexacte, qu'elle soit causée par des participants, des erreurs d'impression ou par tout équipement ou programmation associé ou utilisé dans le cadre

de la promotion; (3) de tout ou de toute erreur, omission, interruption, suppression, défaut, retard de fonctionnement ou de transmission, défaillance du canal de communication, vol, destruction ou accès non autorisé à un site Web (ou à un site Web mobile), des récompenses ou à des transmissions (envoyés par ou à un participant); (4) tout problème ou défaillance technique de tout réseau ou ligne téléphonique, de tout système informatique en ligne, serveur ou fournisseur, équipement informatique, logiciel, la programmation ou l'échec de courriels ou de messages texte en raison de problèmes techniques ou de congestion du trafic sur Internet ou sur tout site Web (ou site Web mobile) ou de toute combinaison de ceux-ci; (5) l'intervention humaine non autorisée dans toute partie du processus de soumission des reçus ou de la promotion; (6) toute autre erreur technique, mécanique, typographique, de réseau, humaine ou autre pouvant survenir dans l'administration de la promotion, le traitement des images de reçus ou des récompenses, ou tout autre matériel lié à la promotion. Les parties libérées ne sont pas responsables des blessures ou des dommages causés au participant, à l'ordinateur ou tout autre appareil d'une autre personne en lien avec la présente offre ou résultant de la participation à celle-ci ou du téléchargement de matériel à partir de tout site Web ou de son utilisation.

**6. Protection des renseignements personnels :** Tous les renseignements recueillis dans le cadre de cette offre seront recueillis par le commanditaire conformément aux modalités de l'Avis de protection des renseignements personnels du commanditaire. Veuillez lire l'avis de protection des renseignements personnels du commanditaire : <https://www.faitavecnestle.ca/protection-des-renseignements-personnels> Pour savoir comment vos renseignements personnels peuvent être utilisés par l'administrateur, veuillez lire sa politique de protection des renseignements personnels à l'adresse : <https://www.snipp.com/privacy-policy>.

**7. Conditions générales :** Le commanditaire se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier la promotion, ou toute partie de celle-ci, pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, un incendie, une inondation, une épidémie naturelle, humaine ou autre, un tremblement de terre, une explosion, un conflit de travail ou une grève, une force majeure ou un ennemi public, une défaillance de satellite ou d'équipement, une émeute ou une perturbation civile, une menace ou une activité terroriste, une guerre (déclarée ou non) ou toute loi fédérale ou locale, tout ordre ou toute réglementation, une crise de la santé publique, une ordonnance d'un tribunal ou d'une juridiction, une fraude, une défaillance technique ou tout autre facteur nuisant à l'intégrité ou au bon fonctionnement de la promotion, comme déterminé par le commanditaire à son entière discrétion. Les personnes qui falsifient ou abusent de tout aspect de la promotion, qui agissent de manière déloyale ou perturbatrice, ou qui enfreignent les présentes conditions de l'offre, comme déterminé uniquement par le commanditaire, seront disqualifiées et toutes les récompenses associées seront annulées. Toute tentative par une personne de nuire au déroulement légitime de l'offre peut constituer une violation des lois pénales et civiles. Dans un tel cas, le commanditaire se réserve le droit de demander des dommages-intérêts de la part de ladite personne dans toute la mesure permise par la loi. Seuls le type et la quantité de récompenses décrits dans les présentes conditions de l'offre seront attribués. Le caractère invalide ou non exécutoire d'une modalité des conditions de l'offre n'a aucune incidence sur la validité ou le caractère exécutoire des autres modalités. Si une modalité est reconnue invalide, non exécutoire ou illégale, les présentes conditions de l'offre resteront en vigueur et seront interprétées comme si la modalité invalide ou illégale n'en faisait pas partie. Le défaut du commanditaire de faire respecter toute modalité des présentes conditions de l'offre ne constitue pas une renonciation à cette modalité.

**8. Lois applicables et litiges :** En cas de divergence ou d'incohérence entre les présentes conditions de l'offre et les divulgations ou d'autres déclarations contenues dans un document relatif à l'offre, y compris, mais sans s'y limiter, les publicités sur un point de vente, à la télévision, imprimées ou en ligne, ou toute instruction ou interprétation des présentes conditions de l'offre données par un représentant du commanditaire ou de l'administrateur, les conditions des présentes conditions de l'offre prévalent, régissent et ont préséance dans toute la mesure permise par la loi.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, toutes les questions concernant l'interprétation, la validité et l'applicabilité des présentes conditions de l'offre ou les droits et obligations des participants et du commanditaire ou de l'une des autres parties libérées dans le cadre de l'offre sont régies et interprétées conformément aux lois de la province de l'Ontario, et aux lois fédérales du Canada sans égard aux règles du choix de la loi applicable ou de conflit des lois ou aux dispositions susceptibles d'entraîner l'application de lois d'un autre territoire. Les parties consentent par les présentes à la compétence exclusive des tribunaux situés à Toronto (Ontario) pour toute action visant à faire appliquer les présentes conditions ou qui y est liée ou qui est liée à la présente offre.

Le commanditaire utilise les marques de commerce de Nestlé sous licence.

Nestlé utilise les marques de commerce de Starbucks® sous licence.

## **ANNEXE A**

### **Produits admissibles**

## **A. Produits admissibles**

La liste des produits admissibles se trouve ici <http://snipp.us/!csJBz>